L'ARGOTOLOGIE : ENTRE FORME ET FONCTION

par Marc SOURDOT
Université René-Descartes, Paris 5

The « argotologie », the study of slang, is a component of general linguistics and has avoided two complementary traps : normative prevention and linguistic overstatement. Its results will be improved if its analyses remain within the productive framework between function and form.

L'argotologie, cette composante de la linguistique générale, et plus particulièrement de la lexicologie, a pu se poser comme pratique descriptive en sachant éviter deux écueils complémentaires : la prévention normative et la surenchère nostalgique. Elle a pu progresser en affinant ses outils de description et en délimitant plus précisément ses champs d'application. Elle saura améliorer encore ses résultats en persévérant dans une démarche réaliste qui lui permet d'inscrire ses analyses dans un va-et-vient productif entre forme et fonction.

NI « LA VERTUEUSE INDIGNATION DU PURISTE », NI « L'EXULTATION DE L'ICONOCLASTE »[1]

Longtemps l'étude de l'argot est restée l'apanage d'amateurs éclairés, de philologues érudits et de chroniqueurs mondains. Si l'on excepte les travaux d'Albert Dauzat, il a fallu attendre le milieu du XX[e] siècle pour que cette étude devienne proprement descriptive, abandonnant ainsi les *a priori* et les commentaires puristes de ses devanciers.

1. C'est avec cette belle formule qu'André Martinet caractérise l'attitude du linguiste dans les premières pages des *Éléments de linguistique générale,* 1960, Paris, A. Colin.

Il faut dire que dans l'usage courant, la notion d'argot est entachée de connotations pour le moins négatives, à cause, sans doute, de l'équivalence qui est faite entre « argot » et « langue verte » d'une part et l'amalgame qui en découle entre le parler et le groupe qui l'emploie, d'autre part. Langue des voyous, des « classes dangereuses », des « bas-fonds », elle peut, en conséquence, « contaminer » le bon usage, devenir un risque pour le locuteur bien-parlant ainsi exposé : « On se fait un honneur de mal parler dans la conversation familière et c'est presque un snobisme de dire "mille balles" pour "mille francs", "la galette" pour "l'argent". Les mots populaires s'ennoblissent ainsi mais le langage normal se déforme par cette mésalliance. »[2]

Cette tentation puriste et moralisatrice se retrouve également dans les commentaires incidents des auteurs. Ainsi, le même Raoul de La Grasserie[3] à propos du terme poison n'écrit-il pas : « La femme désagréable est une *poison*. En effet on n'a pas découvert au moral de poison plus pénétrant pour désorganiser la vie sociale. »

La prévention normative peut également aller jusqu'à nier tout caractère organisé à ces faits de langue : « L'argot est la langue vivante la plus difficile à saisir, à fixer surtout. Et d'abord elle n'obéit à aucune règle grammaticale, elle n'a pas de syntaxe proprement dite »[4] ; ce désordre de la langue n'étant, pour ces auteurs, que le reflet d'un désordre social plus profond.

Une autre forme de purisme se rencontre chez certains argotiers, et certains chroniqueurs, aux yeux de qui ne trouvent grâce que les usages les plus anciens, ou les plus reconnus, de l'argot. Ces nostalgiques de la patine linguistique, de l'argot « vrai de vrai » se réfèrent à un mythique âge d'or argotique que le présent ne peut qu'imparfaitement singer. Cette attitude, paradoxalement prescriptive, se rencontre chez un auteur comme Auguste Lebreton[5] qui avertit, en note, son lecteur que « le verlen, l'envers, n'est pas de l'argot. Employé cependant dans le milieu, plutôt par distraction. Une personne non initiée ne peut s'y retrouver : draupers : perdreaux ; flera : rafle ; quetbou : bouquet ».

Cette citation est intéressante à plus d'un titre. Elle montre d'abord que le verlan est un procédé connu mais peu usité dans

2. Raoul de La Grasserie, 1907, *Étude scientifique sur l'argot et le parler populaire,* Paris, H. Daragon, p. 45.
3. Raoul de La Grasserie, *Étude scientifique sur l'argot et le parler populaire,* p. 88.
4. Louis Ayné, 1930, *L'argot pittoresque,* Paris, Nilsson.
5. Auguste Lebreton, 1954, *Du rififi chez les hommes,* Paris, Gallimard, p. 34.

les années 1950, comme le relève Pierre Guiraud[6] qui écrit que « le procédé n'a jamais été bien en faveur ; les dictionnaires ne l'ont pas relevé et c'est seulement dans la littérature récente qu'on en rencontre quelques exemples isolés ». Son essor, dans les années 1980, n'en sera que plus significatif des possibilités créatives, et récréatives, de ce procédé.

La citation de Lebreton nous amène aussi à relever la contradiction qui existe entre les deux propositions : « une personne non initiée ne peut s'y retrouver » et « le verlan n'est pas de l'argot », alors que l'argot se caractérise, avant tout, par ses possibilités cryptiques.

Ceci nous amène à mettre en évidence la cause essentielle de ce purisme argotique qui ne se situe pas tant dans une référence à un mythique « âge d'or » qu'à une confusion entre argot et « langue verte » d'une part, et l'utilisation littéraire qui en est faite, d'autre part. Cet amalgame fréquent pouvait rendre problématique l'étude scientifique, descriptive, de l'argot et c'est sans doute pour cela que Denise François, la fondatrice de l'argotologie contemporaine[7], dès les années 1960, a préféré parler *des argots* plutôt que de *l'argot*[8]. Ceci lui permettait également de bien différencier ces différents parlers des seules manifestations écrites de l'argot.

Parmi celles-ci, l'œuvre dictionnairique n'a pas été la moins prolifique. La bibliographie du Centre d'argotologie, établie par Marguerite Descamps-Hocquet[9] ne dénombre pas moins de 150 publications, tous glossaires confondus. Mais, si l'on se rappelle la mise en garde de Dauzat[10] : « mystifications et supercheries se présentent à chaque pas dans l'histoire de l'argot », si l'on n'oublie pas que les auteurs de glossaires et de dictionnaires ont longtemps reproduit, et souvent déformé, les œuvres de leurs prédécesseurs, il est peut-être bon de rappeler quelques grands principes qui doivent sous-tendre tout travail d'argotologie.

6. Pierre Guiraud, 1956, *L'argot,* Paris, PUF, p. 70.

7. Denise François a fondé en 1986 le Centre d'argotologie, laboratoire de recherche de l'UFR de linguistique de l'Université René-Descartes, Paris V - Sorbonne, Sciences humaines, qu'elle a dirigé jusqu'à sa mort en 1993. Depuis cette date, devenu CARGO, ce laboratoire est dirigé par Jean-Pierre Goudaillier.

8. Denise François, 1968, Les argots, *Le Langage,* sous la direction d'André Martinet, Paris, Gallimard, « La Pléiade », p. 620-648.

9. Marguerite Descamps-Hocquet, 1989, *Bibliographie des argots français,* Paris, Publications du Centre d'argotologie de l'Université René-Descartes, Paris V.

10. Albert Dauzat, 1929, *Les argots, caractères, évolutions, influences,* Paris, Delagrave.

Comme nous l'avons laissé entendre ci-dessus, l'argotologue doit, en premier lieu, se garder de toute prévention normative. Ce qui signifie qu'il doit garder, tout au long de son étude, une position parfaitement neutre, tout à fait en retrait par rapport aux faits de langue décrits. Pas plus qu'il ne doit stigmatiser tel usage qu'il pourrait, en tant que locuteur, trouver inélégant, il ne doit louer, ou valoriser, telle mise en mots, même si celle-ci lui paraît en accord avec sa propre pratique.

En second lieu, il nous paraît important de ne pas réduire l'argot à sa seule dimension écrite, et, à l'intérieur de celle-ci, à la seule dimension littéraire. Si l'élaboration d'un dictionnaire d'argot présuppose l'attestation écrite de chaque unité collectée, le travail de l'argotologue, lui, doit faire la part belle à l'activité argotique orale dans sa totalité socio-énonciative.

Ceci suppose qu'on privilégie le travail sur corpus, qu'on ne se contente pas de vagues impressions glanées ça et là au fil des lectures ou des conversations ; qu'on attache une aussi grande importance au relevé de ce corpus, et à sa transcription, qu'à son interprétation proprement dite. La qualité de ce travail préalable à l'analyse elle-même élimine toute dérive normative et détermine, en grande partie, les résultats de l'ensemble de la recherche.

S'il ne s'agit pas, enfin, de rejeter la dimension diachronique de l'étude des faits argotiques, et particulièrement de se priver de l'explication étymologique, il nous paraît important de privilégier l'étude synchronique des différentes parlures. Ce point de vue, inséparable du travail sur corpus, nous semble caractériser la démarche argotologique actuelle, en opposition avec celle des philologues qui insistaient plus sur la filiation, et la continuité, de l'argot à travers les âges.

Ces précautions prises, l'argotologue peut se mettre au travail et commencer par délimiter son champ d'étude et préciser ses outils d'analyse.

Un peu d'ordre dans la nébuleuse argotique

En privilégiant la notion, et l'appellation de *parlures argotiques*[11], Denise François-Geiger et J.-P. Goudaillier ont étendu le champ d'action de l'argotologie et ont rendu possible une délimitation

11. Sous la direction de Denise François-Geiger et Jean-Pierre Goudaillier, Parlures argotiques, *Langue française*, n° 90, mai 1991.

plus précise de ces différentes parlures qui constituent la nébuleuse argotique.

Pour notre part nous avons proposé un premier découpage tripartite : argot, jargon et jargot[12] qui nous semblait pouvoir rendre compte de la diversité formelle et fonctionnelle de ces parlures argotiques. Rappelons-en les grandes lignes.

L'argot se caractérise principalement par la mise en œuvre de procédés qui assurent une certaine opacité aux énoncés ainsi produits. Ce qu'il est convenu d'appeler la fonction cryptique demeure pour nous le critère essentiel qui permet d'opposer l'argot aux autres parlures. Que nous considérions cette fonction cryptique comme centrale, comme pertinente, ne veut pas dire que toute activité de cryptage relève de l'argot. Certaines de ces activités relèvent des services du chiffre et du contre-espionnage !

Ce caractère central de la fonction cryptique ne signifie pas non plus qu'elle soit la seule en jeu. La connivence, la reconnaissance du sentiment d'appartenance au même groupe, le « signum social » pour reprendre la formulation de Guiraud, tout autant que le plaisir ludique, concourent également au développement et à la pérennité d'un argot. Mais ils ne sont pas, au même titre que la fonction cryptique, pertinents quant à son émergence. C'est la nécessité de crypter le message, de retenir l'information à l'intérieur du sous-groupe qui explique la naissance de l'argot. Que s'y mêlent jeu, connivence et complicité n'enlève rien à ce caractère premier.

Encore nous faut-il préciser que « cryptique » ne rime pas forcément avec « dramatique ». Il y a différents degrés d'opacité possibles entre l'argot des trafiquants de drogue, des grands délinquants, et celui de tel ou tel groupe lycéen. Le premier doit être hermétique pour ceux qui n'appartiennent pas à l'échange, doit assurer l'exclusion de l'intrus, qu'il soit simple passant ou policier, tout en assurant un bon échange de l'information. Le second, au contraire, l'argot d'école, peut ne produire qu'un cryptage momentané des termes de l'échange pour le nouvel arrivant, le bizuth, dont l'intégration au groupe se fera en partie à travers l'apprentissage de cette parlure. Dès lors l'enjeu cryptique devient quantitativement moins important que la contrepartie ludique et connivencielle de cette pratique.

12. Marc Sourdot, Argot, jargon, jargot, *Langue française,* n° 90, mai 1991, p. 13-27.

À l'opposé des argots, on peut considérer les jargons, à la suite de Denise François[13] comme « des parlers techniques qui peuvent être ésotériques pour le profane, mais dont la fin n'est pas de masquer l'objet du discours : elle est, au contraire, d'en rendre l'expression plus rigoureuse, plus spécifique. » Faute de mieux, et pour bien l'opposer à l'argot, nous avons décidé d'appeler cette fonction « économique ». Mais celle-ci ne suffit pas à caractériser les usages d'un jargon. S'y ajoutent, à parts inégales les fonctions ludiques et connivencielles.

À parts tellement inégales qu'il nous a paru plus rigoureux, par la suite, de séparer « jargons » et « technolectes » ; d'autres critères, formels également, que nous envisagerons plus loin, venant confirmer notre façon de voir.

La première fois que nous avons avancé la notion de « jargot », c'était pour marquer notre circonspection devant l'imbrication de faits qui semblaient relever à la fois du jargon et de l'argot. Par la suite, il nous a semblé préférable d'utiliser cette notion pour rendre compte du fait qu'en quittant le cercle étroit de ses premiers utilisateurs, l'argot perdait sa caractéristique essentielle, cette fonction cryptique qui l'oppose au jargon, tout en conservant certains traits formels de ses origines. Plutôt que de parler d'*argot commun*, notion chère à D. François, nous avons préféré parler de jargot pour rendre compte de cette parlure qui ne porte plus trace d'activité ou de volonté cryptique. Elle se caractérise, au contraire, par une prééminence des fonctions ludiques et connivencielles. Contrairement aux jargons et aux argots, le jargot peut être l'affaire de tout un chacun, sans référence précise aux besoins d'un groupe déterminé. Si connivence il y a, ce sera à la façon d'un signe de reconnaissance pour ceux qui se reconnaissent dans une façon de dire, comme ils se reconnaissent dans une façon de vivre, dans une mode vestimentaire par exemple.

À la différence, également, du jargon et de l'argot qui relèvent du registre de l'utile (cacher ou clarifier le contenu d'un échange), le jargot relève, lui, du futile, manifestation d'une liberté de ton sans souci d'efficacité particulière.

Les grands médias prennent une place importante dans l'expansion de ce type de parlure. On peut dire, par exemple,

13. Denise François, 1988, Les paradoxes des argots, *Actes du Colloque culture et pauvreté*, La Documentation française, p. 63-68.

qu'un quotidien comme *Libération* a joué un rôle majeur dans l'élaboration et l'expansion de ce qu'on a appelé le « français branché »[14], exemple typique de jargot français des années 1980, lieu privilégié de créativité à visée ludique, esthétique et connivencielle.

Cette classification tripartite nous avait semblé, jusqu'à une date récente, suffisante pour rendre compte de l'ensemble des possibilités offertes par l'étude des parlures argotiques. Mais, comme nous l'avions laissé entendre ci-dessus, il nous est apparu, après examen minutieux des procédés formels et des fonctions mises en jeu, que nous devions séparer les jargons proprement dits des technolectes. Ce qui nous paraissait, au départ, une simple variation des champs d'application – les technolectes recouvrant les activités scientifiques et techniques, les jargons relevant de domaines plus triviaux – s'est révélé, après application des différents critères, constituer une opposition véritablement pertinente.

Quels critères ?

Dans son introduction à *L'argoterie*[15], Denise François nous rappelle les grandes lignes de l'étude argotologique et indique ce qui lui semble constituer l'essentiel de l'approche méthodologique :

« ... On a vu qu'il fallait mettre argot au pluriel. Il y a des argots ailleurs que dans cette pègre... Autrement dit, arriver à cerner l'argot, c'est voir ce qu'il n'est pas tout aussi bien que ce qu'il est, et de voir... que seul un faisceau de critères permet de définir l'argot ; aucun des critères isolés n'étant pertinent *omni et soli.* »

C'est donc en comparant l'argot et les autres parlures, en les opposant les unes aux autres, *en voyant ce qu'elles sont, tout aussi bien que ce qu'elles ne sont pas,* qu'on a pu peu à peu cerner ces différents domaines. C'est également en utilisant *un faisceau de critères,* en multipliant les angles d'approche, en croisant les points de vue qu'on a pu isoler et caractériser chacun d'eux.

Il nous est vite apparu qu'une simple distinction entre procédés formels et caractéristiques fonctionnelles, si elle demeure le

14. Michèle Verdelhan-Bourgade, Procédés sémantiques et lexicaux en français branché, *Langue française,* n° 90, mai 1991, p. 65-79.
15. Denise François-Geiger, 1989, *L'argoterie,* Paris, Sorbonnargot, p. 19.

fondement de notre approche et de notre analyse n'était plus suffisante pour rendre compte de la variété des critères utilisables. Nous avons été amenés à prendre en compte d'autres éléments qui se sont révélés pertinents pour l'étude.

Ainsi à côté des rubriques habituelles, avons-nous introduit les critères *labilité* et *stabilité* pour rendre compte de la dynamique de ces parlures, tout comme nous avons pris en compte la seule caractéristique proprement syntaxique – le *changement de classe* adjectif/adverbe – que nous avons pu isoler. De la même façon, nous avons inclus dans les critères sémantiques les phénomènes plus généraux de *polysémie* et de *synonymie*. Quant à l'*emprunt* et à la *siglaison,* nous verrons que l'intérêt réside plus dans certains cas marginaux que dans le procédé général en lui-même.

Critère fonctionnel

Nous continuons à penser que l'usage **cryptique** que nous pouvons faire de l'argot, est le critère central qui va donc aider à l'opposer aux autres parlures.

Comme nous l'avons déjà dit « cryptique » ne signifie pas obligatoirement « dramatique ». Deux enfants qui emploient un javanais de leur cru, pour ne pas être compris des parents ou d'un autre camarade, deux étudiants de seconde année d'une grande école qui parlent sans être, momentanément, compris du nouvel arrivant, tout autant que deux délinquants qui usent d'une mise en mots réellement obscure pour un récepteur non averti, font preuve d'activité argotique.

À partir du moment où il y a volonté d'opacifier le message, de dérégler la mise en mots habituelle, dans le but de réserver l'information aux seuls membres du groupe, il y a activité argotique.

Le critère de compréhension, de non-compréhension, ou de difficulté de compréhension de la part de l'observateur, du descripteur, ne peut pas être avancé, seul, pour établir ce caractère cryptique. Une unité isolée est, plus ou moins, facilement décodable. Un enchaînement d'unités pose déjà plus de problèmes. Si en plus interviennent des faits de rythme, comme l'accélération du débit, ou de prosodie, la compréhension devient vite problématique. Quand c'est possible, le recueil du corpus doit être

complété par un travail d'enquête qui mettra en évidence l'idée que les locuteurs se font de leur langue, la représentation qu'ils en ont. C'est ainsi qu'a travaillé, par exemple, Philippe Neury[16] auprès des détenus de différentes centrales et maisons d'arrêts. Il nous rapporte[17] que ces détenus « parlaient argot pour ne pas être compris *des caves, des primaires, des matons,* mais aussi par plaisir, par jeu, pour s'amuser ; verlanisant, par exemple, à outrance pour essayer de mettre l'autre en défaut et tester ses capacités de réaction, ne négligeant aucune occasion de se livrer à leur amusement en présence de tiers indésirables ».

Si jargot, jargon ou technolecte peuvent parfois poser quelques problèmes de compréhension à un auditeur non averti, on ne peut pas pour autant parler d'usage cryptique. Cette incompréhension, liée aux conditions socio-énonciatives de l'échange, n'est pas le résultat d'une volonté délibérée d'opacité.

Sans lui être totalement indissociable, la composante **identitaire** accompagne très souvent la pratique argotique et se trouve également centrale pour le jargot et le jargon. Dans tous ces cas, la cohésion du groupe passe, en partie, par la mise en mots qui fonctionne comme signe de reconnaissance.

De la même façon, argot, jargot et jargon se retrouvent pour mettre en jeu, à des degrés divers, la dimension **ludique.** Centrale pour le jargot, importante pour l'argot, elle n'apparaît pas forcément dans toutes les variétés de jargon. Si, pour beaucoup de pratiquants de sports de loisirs, le plaisir de dire avec les mots du groupe vient doubler le plaisir de faire, il n'en est peut-être pas toujours ainsi pour les jargons de métiers.

Ces composantes cryptiques, ludiques et identitaires ne se retrouvent pas de façon significative dans le cas des technolectes qui ne partagent qu'avec les jargons la composante **économique,** et uniquement celle-ci. Il faut comprendre *économique* au sens de « efficace », comme l'utilisation optimale d'un minimum de moyens pour un maximum de résultats dans l'échange. Dire beaucoup, vite et sans ambiguïté.

Ce qui semble évident pour les technolectes, langues des sciences et des techniques le plus souvent, l'est un peu moins pour les jargons. Il n'en reste pas moins que cette composante

16. Philippe Neury, 1996, À propos d'argot : essai d'enquête et d'analyse, *BULAG,* numéro hors série, Colloque de Cerisy, 10-17 août 1994, p. 153-164.
17. Philippe Neury, À propos d'argot : essai d'enquête et d'analyse, p. 156.

fonctionnelle, par opposition au jargot et à l'argot, est tout à fait constitutive des jargons et permet ainsi aux locuteurs d'échanger à moindre coût.

Composante dynamique

Il nous a semblé important, au point d'en faire un critère classificatoire, de mettre en relief les mouvements qui traversent ces différentes parlures argotiques. Argots et jargots se caractérisent par une très grande **labilité** de leurs unités. Ce phénomène de renouvellement rapide du vocabulaire, maintes fois relevé pour l'argot, est à mettre en rapport avec les nécessités du cryptage : on change pour égarer le novice. Quant aux jargots, c'est pour demeurer en prise avec l'air du temps linguistique, que leurs locuteurs adoptent les dernières expressions à la mode.

À l'opposé, jargon et technolectes se caractérisent par une très grande **stabilité**. Cela ne signifie pas que « rien ne bouge », mais que le changement, s'il a lieu, est à mettre en relation directe avec les besoins de l'échange. La disparition des machines à vapeur a enlevé nombres d'unités lexicales actives du jargon des cheminots ; l'apparition des TGV en a fait émerger de nouvelles. Mais il y aura toujours des « culs de plomb » et des « roulants »[18]. Même si certains domaines semblent plus stables que d'autres, nous pouvons en dire autant des technolectes. Cette stabilité est à mettre en relation, bien sûr, avec les nécessités économiques de l'échange qui reposent d'abord sur un fort consensus lexical.

Critère syntaxique

Ces différentes parlures argotiques reposent essentiellement sur une réorganisation lexicale. Les autres domaines de la langue ne sont pratiquement pas en cause. « Pour une très large part, nous dit Denise François en parlant de l'argot[19], sa phonétique et sa grammaire sont celles de la langue commune. »

18. Les « roulants », conducteurs, contrôleurs, par exemple, dont l'essentiel du travail se fait en roulant et debout, s'opposent aux « culs de plomb », employés, cadres qui travaillent assis à leur bureau.

19. Denise François, 1991, Panorama des argots contemporains, *Langue française,* nº 90, p. 5-9.

C'est pourquoi il nous a paru pertinent de retenir comme critère le seul phénomène qui relève de la syntaxe. Nous voulons parler du **transfert** de l'adjectif vers l'adverbe du type *sévère* au lieu de *sévèrement.* Ce changement de classe syntaxique ne semble caractéristique que du seul argot. Un auteur comme Alphonse Boudard en fait un intense usage dans ses romans. Dans les parlers argotiques d'aujourd'hui l'unité *grave* fonctionne très souvent comme un adverbe avec le sens de « beaucoup ». Ainsi dans l'exemple suivant tiré d'un corpus en cours d'étude *le teuchi c'est grave facile à trouver en ce moment* qu'on peut traduire par « le haschich, c'est très facile à trouver en ce moment ».

Critères sémantiques

Nous avons regroupé sous cette rubrique les deux figures essentielles du glissement de sens, la **métaphore** et la **métonymie** (y incluant la synecdoque) d'une part, et les phénomènes de polysémie et synonymie, d'autre part.

Pour ce qui relève des changements de sens, tous les auteurs qui se sont intéressés aux argots et aux jargons ont noté la productivité de ces deux procédés. Dans le jargot du français branché des années 1980, si l'on en croit Michèle Verdelhan-Bourgade[20], métaphore et métonymie sont très largement mises à contribution.

Les technolectes, en revanche, semblent moins perméables à ces deux figures, l'à-peu-près de l'image n'étant guère compatible avec le besoin de précision et de rigueur du vocabulaire scientifique. On pourrait voir ici une autre frontière entre jargons et technolectes, les premiers, jargons d'activités de loisirs ou de métiers, s'accommodant mieux des glissements de sens et des effets, ludiques voire esthétiques, qu'ils peuvent produire.

Synonymie et **polysémie,** pour des raisons différentes, semblent l'apanage des argots et des jargots. Pour les premiers, cette prolifération de formes ou de sens est à mettre en relation directe avec le besoin d'opacification. Quant aux jargots, « non seulement les mots changent de sens, mais ce sens est fluctuant et la polysémie règne », nous dit encore M. Verdelhan-Bourgade à

20. Michèle Verdelhan-Bourgade, *Langue française*, n° 90, p. 67.

propos du français branché, ce phénomène étant plutôt à mettre en relation avec le besoin de renouvellement constant qui caractérise ses locuteurs.

Critères formels

Composition et **dérivation** sont employées à des degrés divers dans les différentes parlures argotiques. Mais elles ne le sont pas de la même façon, pour les mêmes raisons.

Ainsi sous les composés argotiques peuvent apparaître des intentions, à l'origine, cryptiques, mais également, ou surtout, ludiques, comme dans les jargots. La composition peut parfois produire cet effet dans les jargons, mais elle renvoie d'abord à un besoin de description, plus ou moins imagée, selon les domaines considérés. Ainsi trouve-t-on *presse-tasseau, presse-arche, presse-coins, taille-cheville, fer bicoin* parmi les outils du luthier.

Si nous exceptons la composition en -o, du type *morphosyntaxique,* que nous préférons considérer comme un fait de dérivation, les technolectes ne font pas grand usage de la composition et s'opposent ainsi aux trois autres parlures.

De la même façon le processus de dérivation n'a pas la même portée et ne prend pas les mêmes voies dans les argots que dans les technolectes. C'est pour cette raison que nous avons différencié dérivation savante, à base gréco-latine et dérivation populaire de type argotique. Il nous a semblé difficile en effet de mettre dans la même catégorie des dérivés comme *binouse, gratoche, vulgos* d'une part et *haplologie* ou *kinétoscope* de l'autre. Il est intéressant de noter que les jargots et les jargons font usage, de façon inégale certes, de ces deux types de procédés. Les jargots pouvant aller jusqu'à mêler les deux : qu'on pense à la *bobologie* chère à Claire Brétecher.

Parmi les procédés formels, **apocope** et **aphérèse** se rencontrent, là encore, de façon inégale.

La première n'est pas caractéristique de telle ou telle parlure, mais prend des valeurs bien différentes chez les unes ou chez les autres. À valeur nettement économique pour les jargons et les technolectes : elle permet de dire vite, elle prend un aspect plus ludique, plus connivenciel pour les argots et les jargots.

L'aphérèse, elle, relève presque exclusivement de l'argot. En effet, en supprimant les premiers phonèmes de l'unité lexicale, elle opacifie son sens et rend plus difficile le décodage de l'énoncé. C'est, à notre avis, parmi les procédés formels, l'un des plus caractéristiques de l'argot.

Nous serions tentés de dire la même chose pour ce qui concerne le **redoublement** de syllabe, fréquent en argot, souvent à la suite d'une apocope ou d'une aphérèse : *zonzon* pour « prison » mais le jargot du français branché en fait également bon usage comme l'attestent *durdur* ou *limitlimite* à valeur superlative très souvent.

Parmi les procédés parasitaires caractéristiques des parlures argotiques, nous ne retiendrons que le **verlan,** les autres tels que le javanais ou différentes formes de largonji se rencontrant moins fréquemment.

Le verlan, peu utilisé jusqu'à l'aube des années 1980, a connu une expansion très rapide par la suite, au point de devenir le procédé emblématique des argots et des jargots d'alors et d'aujourd'hui. On peut y voir un procédé cryptique efficace, bien sûr, mais il fonctionne aussi comme signe de reconnaissance et mise en œuvre ludique des possibilités offertes par la langue. Jargons et technolectes n'y ont pas recours.

Dernier procédé formel que nous examinerons, la **siglaison,** présente dans les quatre parlures, y prend des formes et des valeurs bien différentes.

À valeur cryptique et ludique pour les argots, elle touche des ensembles syntagmatiques comme *TDC* : « tombé du camion », c'est-à-dire « volé » ; mais, procédé plus spécifique à l'argot, cette siglaison peut aussi s'opérer à l'intérieur d'une unité comme *CC* pour « cocaïne ».

On retrouve cette valeur ludique et connivencielle dans les jargots, alors que la siglaison des technolectes et des jargons est à mettre directement en rapport avec le souci d'efficacité.

Emprunts

Ils se retrouvent également dans chacune de nos parlures, et là encore avec des valeurs différentes. On peut néanmoins noter une tendance à forger de **faux emprunts,** besoins cryptique et

Récapitulatif des critères descriptifs utilisés

	critères																			
	fonctionnels				dynamiques		syntaxiques	sémantiques				formels								emprunts
	cryptique	identitaire	ludique	économique	labilité	stabilité	Changement de classe	métaphore	métonymie	synonymie	polysémie	composition	dérivation savante	dérivation populaire	apocope	aphérèse	redoublement	verlan	sigle	faux emprunt
Argot	+	+	+	–	+	–	+	+	+	+	+	+	–	+	+	+	+	+	+	+
Jargot	–	+	+	–	+	–	–	+	+	+	+	+	+	+	+	–	+	+	+	–
Jargon	–	+	+	+	–	+	–	+	+	–	–	+	+	+	+	–	–	–	+	–
Technolecte	–	–	–	+	–	+	–	–	–	–	–	–	+	–	+	–	–	–	+	–

identitaire ainsi confondus, qui se développe actuellement en argot. Jean-Pierre Goudaillier[21] nous dit à ce propos « un certain nombre de verbes en *-av* qui apparaissent en langue des cités, ne sont pas d'origine tsigane ; il s'agit, en règle générale, de verbes français ou d'origine argotique qui ont été transformés par (re-) suffixation en *-av* pour aboutir à la formation de faux verbes tsiganes ». *couillav* « tromper », *graillav* « manger », *tirav* « voler » sont dans ce cas.

En conclusion

Nous avons essayé de rassembler dans un tableau les résultats de notre analyse, illustration de ces « faisceaux de critères » que préconisait Denise François.

Le choix d'une opposition binaire (+ ou −) ne doit pas nous faire perdre de vue que c'est par opposition aux autres parlures que chacune d'elles est envisagée.

Même si notre choix, + ou − sur tel ou tel critère peut être sujet à discussion, il ne faut pas oublier que c'est l'addition de tous qui caractérise chaque parlure. En revanche, on peut voir que le critère fonctionnel détermine en partie les procédés formels les plus utilisés. C'est pour cela que nous les avons étudiés en premier.

21. Jean-Pierre Goudaillier, 2001, *Comment tu tchatches, Dictionnaire du français contemporain des cités,* Paris, Maisonneuve et Larose, p. 20.